

6<sup>ème</sup> jour d'octobre 2008. Assemblée régulière du conseil municipal tenue au gymnase de l'École Saint-Firmin à 19 h 00.

Sont présent : Monsieur Donald Kenny, Madame Gisèle Poitras, Madame Nicole Dufour, Madame France Tremblay-Poitras Monsieur André Boulianne , Madame Sonia Tremblay sous la présidence de Monsieur Albert Boulianne, maire ainsi que Madame Brigitte Boulianne, directrice générale/secrétaire-trésorière.

#### TOUS FORMANT QUORUM

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour

#### Résolution # 9110-08

Il est résolu par Madame Gisèle Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal du 2 septembre 2008

#### Résolution #9210-08

Il est proposé par Monsieur Donald Kenny et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal du 2 septembre 2008.

4. Comptes à payer

Desjardins sécurité financière	assurance	170.71
Benoît Coté	comptabilité	151.03
Bell	Rit	26.09
Commission scolaire Dicom	loyer	180.00
Fleuriste La Malbaie	envois	36.85
Les éditions juridiques	fleurs Michel Dufour	62.57
Foster Jean-Marc	mise à jour lois	94.33
Imprimerie Charlevoix	trappeur castor	140.00
Maxxam analytique	fournitures	263.21
Les publications du peuple	analyse	447.14
Info-service-réseauteck	avis hébergement	178.64
Lionel Sanfaçon	t	10.73
Muni. St-Siméon	consultation	6737.71
	ordures	1916.67

Muni. Tad	urbanisme	2040.00
Coop BSC	fournitures	53.48
Optimum	fournitures	36.70
Lise Savard	grand ménage	100.00
Brigitte Boulianne	colloque	734.39
Terrassement S.L.inc	travaux	16015.83
CLD	politique familiale	1000.00
Construction Ovila Dufour	travaux	333.97
René Brisson	consultant	750.00
Albert Boulianne	frais déplacement	49.00
MRC	fibre optique	63.22
Ministère des finances	sq	7496.00
Denis Savard	frais déplacement	49.00
Salaires + déductions		
Employés + élus		3064.45
Dépenses incompressibles		
Bell		247.90
Bell		31.83

#### Résolution # 9310-08

Il est proposé par Madame France Tremblay-Postras et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes tel que présentés au montant de 42 481.45\$ et dont les chèques portent les numéros 251632 à 251666 inclusivement

Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour payer lesdits comptes.

#### 5. Correspondance

MMQ

Ristourne de 1102\$

Mouvement action chômage

#### Résolution # 9410-08

Il est proposé par Gisèle Postras et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre carte de membre du Mouvement Action Chômage au montant de 20\$.

Caroline Larrivée Royer

Retrait de l'offre d'achat pour le 488, route de la Grande-Alliance

Coopérative funéraire de Charlevoix

Demande de rencontre

MRC de Charlevoix-Est

ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE AUTOMATIQUE ET MUTUELLE POUR TOUS LES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

#### Résolution # 9510-08

Considérant l'importance de se doter d'une entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide automatique et

mutuel pour les services de sécurité incendie de la MRC de Charlevoix-Est.

Considérant que l'objectif de l'entente est d'uniformiser les frais lors d'entraide incendie, à l'intérieur des municipalités ou villes qui sont desservies par la présente entente.

En conséquence, il est proposé par Madame Gisèle Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la signature de cette entente.

6. Rencontre biomasse

Monsieur Denis Savard nous fait un bref résumé de la rencontre sur la biomasse à laquelle il a assistée.

7. Avis de motion

Règlement #117-08

Relatif à l'obligation de se munir d'un bac vert pour la collecte des ordures ménagères.

8. Avis de motion

Règlement 118-08 concernant les carrières et sablières

9. Règlement # 116-08

Deuxième lecture aux fins de modifier le règlement de zonage numéro 49

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'urbanisme de la Municipalité de Baie-Ste-Catherine a été adopté en 1992;

CONSIDÉRANT QUE les susdits règlements ont besoin d'être amendés et/ou corrigés pour être appliqués d'une façon claire;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné le 4 août 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement ci-après, portant le numéro 116-49-08 soit adopté. Le conseil de la municipalité de Baie-Ste-Catherine ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit;

ARTICLE 1 TITRE DU RÈGLEMENT

Le présent règlement portera le titre de :

RÈGLEMENT 116-49-08 AUX FINS MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 49 ET SES AMENDEMENT RELATIFS AU ZONAGE POUR CHANGER LES CLASSES D'USAGES DANS LA ZONE 11-F ET 18-F POUR AJOUTER L'USAGE PUBLIC ET INSTITUTIONNEL.

ARTICLE 2 PRÉAMBULE ET ANNEXE

Le préambule, ci-dessus, fait partie intégrante du présent règlement comme si long cité.

ARTICLE 3 ABROGATION DES RÈGLEMENTS  
ANTÉRIEURS

Le présent règlement abroge tout règlement antérieur, relatif au même sujet.

ARTICLE 4 MODIFICATION DE LA GRILLE DE  
SPÉCIFICATIONS

La grille de spécifications est modifiée de façon à ajouter l'usage public et institutionnel dans les zones 11-F et 18-F.

ARTICLE 5 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Avis de motion	4 août 2008
Première lecture	2 septembre 2008
Avis de l'assemblée publique de consultation	15 septembre 2008
Tenue de l'assemblée publique de consultation	22 septembre 2008
Deuxième lecture	6 octobre 2008

10. Varia

10.1 Ministère des Transports

PROJET DE VOIES D'ATTENTE

Résolution # 9510-08

Considérant le projet présenté par le Ministère des Transports relatif à l'amélioration des voies d'attente à l'approche des traversiers notamment l'option d'ajout de plusieurs voies;

Considérant que cette option est très intéressante pour la sécurité des utilisateurs et permettrait de décongestionner la route 138;

En conséquence, il est proposé par Madame Gisèle Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet d'ajout de voies d'attente proposer par le Ministère des Transports.

PROJET DE FEU DE CIRCULATION

Résolution # 9610-08

Considérant les nombreuses demandes faites par la Municipalité afin de rendre plus sécuritaire la route de la Grande-Alliance (138) dans le village incluant, diminution de vitesse et meilleur accès à la rue Leclerc;

Considérant la proposition du Ministère des Transports de procéder à l'installation d'un feu de circulation à l'intersection de la route 138 et de la Côte de l'Église ainsi qu'au réaménagement des abords de la route;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Donald Kenny et résolu à la majorité des conseillers, Madame France Tremblay-Postras s'étant abstenue de voter, d'accepter le projet de feu de circulation proposé par le Ministère des Transports.

10.2.1 Remplacement du réservoir d'huile à chauffage à la salle municipale.

Résolution # 9610-08

Considérant qu'après vérification du réservoir d'huile à chauffage par la compagnie chargée de l'entretien de notre système, il s'est avéré que ledit réservoir devait être remplacé.

En conséquence, il est proposé par Madame Gisèle Postras de procéder au remplacement du réservoir au montant de 750\$ plus taxes.

11. Période de questions

12. Levée de la séance

Résolution # 9710-08

Il est proposé par Madame Gisèle Postras de lever la séance à 19 h 50.

---

Albert Boulianne  
Maire

---

Brigitte Boulianne  
Directrice générale/  
Secrétaire-trésorière